

Lettre d'information du site Natura 2000 des coteaux calcaires du Tardenois et du Valois



N°2 - Novembre 2014

Sommaire

A la découverte des espèces remarquables et des habitats d'intérêt communautaire européen

Des travaux de restauration et d'entretien : la fauche de prairies humides sur le marais de Lhuys

Les actions de communication et de sensibilisation

Rédaction : M. Rêve, A. Messean / Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, M. Blin / Communauté de communes du canton d'Oulchy le Château

Crédits photo : D. Top, A. Messean, L. Tailland, M. Schwander, F. Boca / CEN Picardie - Ecole de Mont Notre-Dame. M. Blin / CCOC.

Réalisation : Conservatoire d'espaces naturels de Picardie - Novembre 2014

Imprimé par NorSud

Directeur de la publication : C. LEPINE
ISSN : 2274.4835

Edito

Madame, Monsieur,

Le 3 Mars 2014 s'est tenu le 1^{er} Comité de Pilotage de l'animation portée par la Communauté de Communes du canton d'Oulchy-le-Château. Ce moment fut l'occasion de rappeler les enjeux que représente le site Natura 2000 des Coteaux calcaires du Tardenois et du Valois mais aussi de réaliser un bilan des actions ayant pu être entreprises depuis la validation du Document d'Objectifs (DOCOB).

Les pratiques agricoles actuelles ont permis, sur les deux entités du site le maintien d'espèces spécialisées et en voie de disparition. Un des points importants a été de pouvoir rencontrer les différents acteurs afin de leur proposer la mise en place d'actions volontaires permettant d'encourager ces pratiques.

Par ailleurs, des suivis d'espèces, véritables indicateurs de la bonne santé du site, ont pu être réalisés, notamment pour le Sonneur à ventre jaune (amphibien) et le Vertigo de Desmoulins (mollusque).

Pour finir, je tenais à remercier les propriétaires rencontrés pour leur participation et leur accueil, ainsi que l'ensemble des personnes qui travaillent sur cette animation.

Bonne lecture à tous,

Dominique DRIQUE
Présidente du comité de pilotage NATURA 2000

A la découverte des espèces remarquables et des habitats d'intérêt communautaire européen

Des habitats et des espèces « d'intérêt communautaire » ?

Un habitat ou une espèce de la faune ou de la flore est désigné « d'intérêt communautaire » lorsque celui-ci ou celle-ci est devenu(e) très rare et est menacé(e) de disparaître à l'échelle européenne (ex : les pelouses calcicoles, les marais de Branges et Lhuys, le Sonneur à ventre jaune ou le Vertigo de Desmoulins). Le recensement de certaines de ces espèces ou habitats sur un site peut permettre à ce dernier d'être désigné au réseau Natura 2000.

> Le Vertigo de Desmoulins

Nom latin : *Vertigo moulinsiana*

Minuscule escargot de taille :

Hauteur : 2,2 à 2,7 mm / Diamètre : 1,3 à 1,65 mm

Régime alimentaire : Mal connu... Vraisemblablement des microchampignons, algues ou bactéries.

Espèce rare, vulnérable et protégée au niveau européen au travers de l'annexe II de la Directive Habitat-Faune-Flore



L. Tailland / CEN Picardie

Ce mollusque apprécie les végétations à grandes Laïches (*Carex*), dans une mosaïque de micro-dépressions aux eaux stagnantes et de zones terrestres très humides occupées par des éléments de roselières et de cariçaias. C'est dans ce type de végétation qu'on le rencontre parfois en masse dans les marais de la Souche ou encore en vallée d'Ardon dans le département de l'Aisne.

Une étude a été réalisée au cours des années 2013 et 2014 sur les marais de Branges et de Lhuys afin de connaître sa répartition. A l'issue des relevés de terrain, on constate une large distribution de *Vertigo*

moulinsiana sur les marais de la vallée de la Muze. Par exemple, plus de 70 % des végétations du marais de Branges seraient actuellement favorables (ou à terme, suite à des travaux de restauration), à cette espèce.

La poursuite des travaux (contrats Natura 2000, actions du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie) tels que ceux conduits depuis 2010 est essentielle à court et moyen terme pour préserver une structuration d'habitats fonctionnels pour ce petit mollusque.

> Les pelouses calcicoles

Les pelouses calcicoles (localement nommés savarts) sont pourvues d'une végétation très pauvre, se desséchant rapidement en été du fait de l'exposition sud, de sa pente et de la faible épaisseur de terre (milieux dits xérothermophiles).

Le pâturage bovin permet le maintien de pelouses calcicoles de fort intérêt patrimonial. Malgré tout, la dynamique naturelle (embroussaillage, boisement par les épineux) est une menace pour ces milieux ouverts.



A. Messean / CEN Picardie

M. Blin / CCOC

A. Messean / CEN Picardie

La plus forte originalité de ces pelouses est une végétation à **Laïche humble** et **Petit-Cytise couché**, unique pour la Picardie sur cette partie du Tardenois. On retrouve plus communément ce type de milieu dans la Marne.

Ces pelouses calcicoles plutôt rases abritent de nombreuses autres espèces végétales remarquables (Anémone pulsatile, *Ophrys araignée*, *Torilis noueux*, *Germandrée des montagnes*, *Lin à feuilles ténues*, *Orobanches*, ...). Des espèces animales d'intérêt particulier sont aussi présentes, tels **l'Azuré bleu-céleste**, **le Sphinx de l'Euphorbe** ou le **Lézard agile**.

Des travaux de restauration et d'entretien : la fauche de prairies humides sur le marais de Lhuys

Le marais de Lhuys, propriété de la commune est géré par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie. Ce site constitue, avec le marais de Branges, un ensemble de tourbières alcalines dans lequel se situent de nombreux habitats naturels de forte valeur patrimoniale. Ainsi les prairies humides à Molinie bleue, les cladiaies ou les roselières à Fougère des marais sont le refuge d'une flore et d'une faune remarquables.

L'abandon progressif du marais a entraîné un boisement spontané au détriment des habitats de tourbière alcaline.

Depuis 2011, avec les accords de la commune et de la société de chasse, des travaux permettent de restaurer de petites zones d'habitats tourbeux. Il s'agit d'actions ponctuelles de débroussaillage, de coupe de saules et de fauche avec exportation (ramassage et enlèvement de l'herbe coupée).

Des engins chenillés adaptés (à très faible pression au sol) permettent de faucher et presser en balles rondes les roseaux et Laïches. En 2014, un contrat Natura 2000 a ainsi permis la restauration d'un demi-hectare de prairie humide à Molinie bleue et Choin noirâtre.

Les résultats apparaissent déjà sur le marais de Lhuys, avec le retour de l'**Orchis négligé** et de la Laïche de Daval, deux plantes à enjeux patrimoniaux, ainsi qu'avec le développement d'un groupement sur tourbe de **Mouron délicat**, exceptionnel dans le Nord de la France.

Les travaux d'entretien (fauche exportatrice) seront poursuivis les prochaines années.

Une **tourbière** est un milieu dont le sol est saturé en permanence par une eau stagnante ou très peu mobile. Dans ces conditions la litière végétale (feuilles mortes, débris végétaux) ne se décompose pas et s'accumule au fil du temps : c'est la tourbe !

Les tourbières sont des milieux très particuliers qui accueillent une flore et une faune que l'on ne trouve nulle part ailleurs. C'est pour cela qu'il est si important de préserver les marais de Branges et Lhuys.



Le chenillard permet d'entretenir le marais par une fauche exportatrice

M. Schwander / CEN Picardie



Le Mouron délicat est favorisé par la restauration des prairies humides tourbeuses

A. Messean / CEN Picardie



L'Orchis négligé

A. Messean / CEN Picardie

Les actions de communication et de sensibilisation

> Un comité de pilotage (COFIL) Natura 2000

Un comité de pilotage Natura 2000 s'est tenu le 3 Mars 2014 à Arcy-Sainte-Restitue. Le bilan 2012/2013 a permis d'évoquer les différentes actions mises en œuvre pour la préservation des habitats remarquables du territoire.

> La découverte des zones humides pour les plus petits

Cette année, Franck Cominale, animateur nature du Conservatoire, a réalisé un projet pédagogique pour les scolaires de Mont-Notre-Dame dans le cadre de la gestion Conservatoire des sites de Branges et Lhuys. Ce sont 45 élèves du CE1 au CM2 qui ont pu découvrir le Marais de Branges.

> Des outils disponibles pour la préservation du site

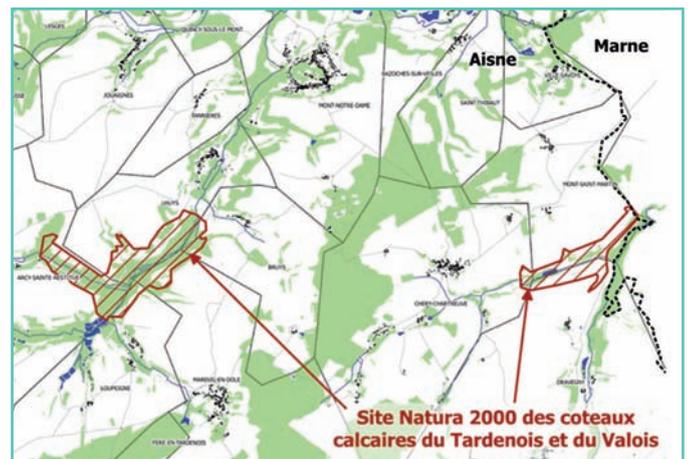
La plaquette de la Charte Natura 2000 des Coteaux du Tardenois et du Valois est disponible auprès de la Communauté de Communes du canton d'Oulchy-le-Château ou téléchargeable sur le site internet. En respectant une liste d'engagements et de recommandations de gestion vous pouvez bénéficier d'une exonération d'une partie de la taxe sur le foncier non bâti des parcelles contractualisées.



Les scolaires sensibilisés à la préservation des zones humides

Ecole de Mont-Notre-Dame

Attention, le site Natura 2000 n'est pas ouvert au public. Il s'agit, pour la plupart de parcelles privées interdites d'accès. Si vous souhaitez effectuer une visite, veillez à contacter le propriétaire concerné ou la structure animatrice qui vous mettra en relation.



Contacts :

> Partenaire de l'animation :

Conservatoire d'espaces naturels de Picardie

Antenne de l'Aisne
33 rue des Victimes de Comportet
02000 Merlieux et Fouquerolles
Mathilde REVE : 03.23.80.07.86/06.88.24.79.70
m.reve@conservatoirepicardie.org
www.conservatoirepicardie.org

> Structure animatrice :

Communauté de Communes du canton d'Oulchy-le-Château

17, rue Potel
02210 Oulchy-le-Château
Maxime BLIN : 03 23 55 65 20
mblin@cc-oulchylechateau.fr
www.cc-oulchylechateau.fr

Plus d'informations en ligne :
www.natura2000-picardie.fr/site-FR2200399

Les actions de préservation des coteaux du Tardenois et du Valois bénéficient de l'appui financier et technique de :

